

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 13

Date de Convocation : 25/08/2010

Séance du 30 Aout 2010

L 'An deux mil neuf le dix du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents : Messieurs SABIN Patrick, CHIVALEY Christophe, DOURTHE Gérard, DROUHAULT Robert, GARCIA Sylvain, LABEYRIE Robert, LALANNE Jean-Michel, RABY André, Mesdames Mmes DEDIEU Emmanuelle, KHAKHOULIA Françoise, Mme RENARD Sylvie.

Absents et excusés : Mme MOREIRA Virginie absente; M CLAUDE René excusé; Mlle CAZET Stéphanie absente, Mme EDALITI Nathalie excusée.

Procuration : Mme EDALITI Nathalie a donné procuration à Mme DEDIEU Emmanuelle, . M CLAUDE René a donné procuration à M CHIVALEY Christophe.

Mme DEDIEU Emmanuelle a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance :

1. Personnel renouvellement C.A.E
2. CDD A.T.S.E.M
3. Tarifs Terrain maraîcher
4. Signature Marché de Travaux
5. Création poste d'adjoint administratif de 1° Classe
6. Conservatoire des LANDES
7. Lotissement CAPCOS

Divers

M. le maire donne suite au compte-rendu du conseil municipal du 30 Juin 2010. Ce dernier est approuvé et signé par les conseillers présents ou représentés.

M Lalanne demande à ce que soit précisée la raison de son vote contre au point concernant l'embauche de Pierre sous le régime d'un CAE : il est contre le recours aux emplois précaires tels que le CAE.

2010-0801 Personnel - renouvellement C.A.E

Mr le Maire rappelle que Mme OLHASQUE est embauchée en tant que CAE (15h mairie et 15 h APC). Son contrat s'achevant demain. Il est nécessaire de le renouveler. C'est le second renouvellement, il reste donc 1 fois maximum.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Pour information, concernant le personnel :

Le contrat de M.Royant va être prolongé jusqu'au 19/02/2010 suite à la prolongation de l'arrêt maladie d'un agent technique.

2010-0802 CDD ATSEM

Une seule personne titulaire du BAFD a été reçue, mais elle est en stage jusqu'au 05 octobre. Ainsi, il a été vu en commission du personnel d'embaucher par l'intermédiaire du Centre de Gestion un CCD du 1^{er} septembre au 05 octobre 2010 puis, de recruter en CAE la titulaire du BAFD début octobre.

Une association de soutien aux situations d'handicap est prête à nous soutenir financièrement dans l'intégration d'un enfant d'Escource en difficulté, au Centre de loisirs. En contrepartie, il faudra une personne (la nouvelle ATSEM) qui soit dédiée entièrement à son encadrement lors du l'accueil de loisirs. Son temps sera de 28h30 hebdomadaires.

Pour l'emploi d'un cdd de 1 mois environ

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Pour l'emploi d'un CAE à partir du 05/10 pour 6 mois. Les oppositions étant toujours liées au refus de recourir à des emplois précaires.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	2 F. Khakhoulia JM Lalanne	0

2010-0803 Tarifs Terrain maraîcher

En 2009, le conseil avait voté pour vendre un terrain au futur maraîcher. La commune va prendre en charge certains travaux de nettoyage. On lui vend 6100€ l'ha soit 12200€ le terrain complet.

La signature du terrain chez le notaire est prévue la semaine prochaine.

Après délibération, le conseil approuve le nouveau prix du terrain à 12 200€ :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

2010-0804 Signature Marché de Travaux
--

17 176.70 € est le cout des dégâts d'urgence suite à la tempête (location du matériel, mise hors d'eau, hors d'air des bâtiments...). La subvention couvre 100% des dépenses

94 412.47 € (ponts de Lorens et Lagut, clôtures ...) : les subventions couvrent 100% des travaux.

Pour les dégâts collatéraux (voirie), les demandes totales ont dépassé le montant total de la subvention à répartir entre les communes. Une règle de trois a été établie : les communes obtiendront 80,72 % au lieu des 91.5 %. Il est nécessaire de procéder à un ajustement budgétaire.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

M. le Maire fait remarquer que la commune aura été très bien remboursée des dommages subis lors de la tempête.

Il existe deux types de routes : celles qui appartiennent à l'intercommunalité, celles qui appartiennent à la commune.

Les seules routes intercommunales sont départementales. L'Intercommunalité a conservé dans son giron les routes sur lesquelles elle avait encore des emprunts qui couraient. Elle a fait des demandes de subventions pour de petits travaux sur ces routes.

Escource quant à elle a obtenu des subventions pour la réfection de plusieurs routes.

Délégation au maire pour signer le marché de 106 619.91 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

Délégation au maire pour signer le marché et 134 252.70 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

2010-0805 Création poste d'adjoint administratif de 1 ^o Classe
--

A la demande du CDG, Mme VERDAVINE a passé son concours d'adjoint administratif 1^{ère} classe. Elle l'a réussi en juin. Il est donc maintenant nécessaire de la passer au grade supérieur et donc de créer un poste d'adjoint administratif

1^{ère} classe. L'idée est de conserver ouvert le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Le conseil municipal vote à l'unanimité :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

2010-0806 Ecole de Musique

Vote pour le renouvellement de la participation communale à hauteur de 35% de la part parentale des frais de « scolarité » à l'ENMDL.

Mlle Renard souligne le fait qu'il faudrait peut-être songer à permettre aux enfants le souhaitant, de pratiquer des instruments tels que la guitare ou le piano. Ce dossier sera étudié de manière plus approfondie en cours d'année.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

2010-0801 Lotissement Capcos

M. le Maire rappelle qu'il avait été créé sur CAPCOS 5 lots pour la construction de petites maisons réservées aux personnes âgées ou à mobilité réduite. 4 sont déjà vendus.

Une personne, de 52 ans, du CIAS de Mimizan s'est proposée pour le dernier lot, le lot 74.

Dérogation à l'unanimité pour la vente de ce lot :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	0	0

DIVERS :

Edition du BIC après une étude de prix, il a été décidé que le Bic et une revue pour les associations seraient édités par l'entreprise Photo Plus Création de Mme FOREST Agnès.

Travaux stade 582 741€ voté pour les travaux de remise aux normes en priorité. Mais il existe un dilemme entre la construction du parking et le 2nd terrain.

SUBVENTIONS :

CG soit 206 008€

ENVELOPPE PARLEMENTAIRE 10 000 €

CNDS 40 000€ soit 40% du total pour le terrain multisports et le terrain de tennis.

DGE 98875€ cette année, il faut redéposer un dossier pour l'année prochaine

FAFA : 0€ malgré la promesse faite ! De plus, désormais, seuls les terrains synthétiques seront subventionnables.

L'idée du 2^{ème} terrain a été annulée et on privilégie le parking et le volet paysager. On redemandera une subvention en novembre afin de construire ce 2^{ème} terrain.

En tout, il y aura 267000 € à la charge de la commune sur la 1ere tranche

Taxi une personne s'est renseignée pour élargir son circuit Taxi à Escource. Le conseil municipal étudie la faisabilité

Salle Polyvalente Un couple Escourçois va fêter ses 60 ans de mariage. M Sabin souhaite que la location de la salle leur soit offerte. Le conseil est d'accord à l'unanimité

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à quelle heure 19h30

Le maire

Le secrétaire

Les Conseillers Municipaux